

Carl : un conseil de fin d'année administratif, sans vision nouvelle

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / STÉPHANE AUGIER

2 décembre 2024



Samedi 30 novembre 2024, la Communauté d'agglomération la riviera du levant (CARL) a tenu son dernier Conseil Communautaire de l'année dans la salle des fêtes de La Désirade, sous la présidence de Loïc Tonton (maire de la commune hôte). Selon les conseillers communautaires, la politique de l'agglomération repose sur des « politiques inclusives » et « qui répondent aux attentes des habitants ».

Le conseil a dressé le bilan d'une année marquée par plusieurs actions : la rénovation des routes en co-maîtrise d'ouvrage, la création d'une Maison de l'insertion et de l'emploi à Sainte-Anne, la construction du guichet unique et culturel, ainsi que la reconstruction des terrains et du club-house de la ligue de tennis de Guadeloupe à Bas-du-Fort au Gosier.

À l'image de la rénovation des routes, qui bien qu'indispensable, n'est pas un projet innovant, mais une obligation légale de maintenir les infrastructures en état, les délibérations de la séance du 30 novembre avaient aussi une tonalité majoritairement administrative.

Parmi les décisions prises, la revalorisation de la protection sociale complémentaire des agents, le lancement du Schéma de cohérence territoriale (l'équivalent du plan local d'urbanisme, à l'échelle communautaire), ou encore la construction d'un pôle multiservice et du futur siège de la Carl à Sainte-Anne. Des projets centrés sur le fonctionnement de l'intercommunalité, dans une logique de maintenance ou d'amélioration de services existants.